

Ouïe -dire

Le mot de l'association

Bonjour à tous,

«Vous avez dit 10 ans ! Mais c'est extraordinaire....» Voilà la réponse d'une nouvelle adhérente quand je lui ai dit que CISIC venait de franchir ce cap important et qui à l'évidence, nous projette encore dans de très belles perspectives pour les années à venir.

Un anniversaire, comme il se doit, n'en serait pas un sans l'accompagnement d'une récompense. Celle-ci a été remise à notre présidente, Catherine Daoud, le 8 février dernier, dans les salons du Sénat en présence d'une très nombreuse assistance et de personnalités du monde politique, médical et associatif. Honorer toutes ces années de courage et de dévouement est le symbole que représente l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite que Monsieur Cléach, sénateur de la Sarthe, lui a remis officiellement. Des moments forts, beaucoup d'émotion ont accompagné cette cérémonie. Je vous laisse le plaisir de découvrir le reportage dans ce numéro de Ouïe-dire.

L'occasion nous sera donné de pouvoir partager tous ensemble cet anniversaire et tous ces moments si intenses, lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se déroulera, comme les années précédentes, à la FIAP, le samedi 13 octobre 2012 et nous espérons que vous l'honorerez de votre présence; c'est un moment unique, et vos témoignages ne me contrediront pas.

En attendant ce rendez vous annuel, toute l'équipe de Ouïe-Dire vous souhaite de très bonnes vacances en n'oubliant pas de rester attentif au bon fonctionnement de votre implant cochléaire (piles, batteries, accessoires etc...).

Jean Jacques WOLFF

N° 18

Le magazine de l'association CISIC
Juillet 2012

Bureau CISIC

41 rue Henri Barbusse 75005 Paris
Métro : RER Port-Royal ou Luxembourg
Permanences tous les mardis de 14 h à 16 h
hors congés scolaires (zone C)

AGENDA CISIC

PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET JOURNÉE D'INFORMATIONS

Samedi 13 octobre 2012

FIAP Jean Monnet, Amphithéâtre Bruxelles
30 rue Cabanis, 75014 Paris

CONFÉRENCES & RÉUNIONS

Samedi 8 décembre 2012

Réunion et Ateliers à Bordeaux

Samedi 24 novembre 2012

Réunion & Atelier à Rouen

PERMANENCES

CERTA - Centre Charlotte Blouin

4 l'Abbé Frémond 49100 ANGERS
Salle Europe _ Permanence de 14h à 16h

Vendredi 21 septembre 2012

Vendredi 16 novembre 2012

Lundi 10 décembre 2012

C.H.U Bordeaux

place Amélie Raba Léon 33000 BORDEAUX
RDC du bâtiment « Tripode » de 14h à 16h30

Mardi 25 septembre 2012

Mardi 23 octobre 2012

Mardi 27 novembre 2012

C.H.U Clermont-Ferrand

hôpital Gabriel Montpied

58, rue Montalembert
63000 CLERMONT-FERRAND
Au 5ème étage dans la salle d'enseignement du service ORL. Permanence de 14h à 16h

jeudi 20 septembre 2012

jeudi 18 octobre 2012

jeudi 15 novembre 2012

jeudi 20 décembre 2012

C.H.U DIJON Hôpital général

53 Rue du Faubourg Raines 21033 DIJON
Pavillon Dévé 1er étage du service ORL
Permanence de 10h à 12h

Vendredi 28 septembre 2012

Vendredi 30 novembre 2012

C.H.U Nantes

1 Place A.Ricordeau 44400 Nantes
Aile Est, 5ème étage, salle d'attente
(service chirurgie maxillo-faciale)
permanence de 9H30 à 11H30

lundi 3 septembre 2012

lundi 1 octobre 2012

lundi 5 novembre 2012

lundi 3 décembre 2012

C.H.U Grenoble

Bd de la Chantourne 38700 La Tronche
6ème étage dans la salle de cours ou
salle de réunion su service ORL:
prendre le couloir de droite en sortant
des ascenseurs .

Jeudi 27 septembre 2012

de 10h à 12h

Jeudi 18 octobre 2012 ,

Atelier MEDEL en 2 sessions:
14h à 16h - 16h à 18h

Jeudi 22 novembre

de 16h à 18h

Jeudi 20 décembre 2012

de 10h à 12h

C.H.U Rouen

1 rue de Germont 76031 ROUEN
Pavillon Duvé 1er étage pavillon ORL
Permanence à partir de 14h

Mardi 18 septembre 2012

Mardi 13 novembre 2012

Mardi 4 décembre 2012

C.H.U Saint-Etienne

Avenue Albert Raiuond
42270 Saint Priest-en-Jarez
«local des usagers» hall C_D de
l'hôpital Nord
Permanence de 10h à 12h30

Mardi 31 juillet 2012

Mardi 30 octobre 2012

C.H.U Bretonneau-Tours

2 Boulevard Tonnelé 37044 TOURS
La salle est au rez de chaussée dans
le service des consultations ORL
(Bât B3) à proximité des salles d'attente
B et C. Permanence de 14h à 16h

Mardi 18 septembre 2012

Mardi 16 octobre 2012

Mardi 20 novembre 2012

Mardi 18 décembre 2012

L'institut Saint-Pierre de Palavas

1371 av. de l'évêché de Maguelone
34250 Palavas-Les-Flots
Demander Mr Zirah, délégué CISIC
pour la région Languedoc-Roussillon
Dans le bureau N°5
Permanence de 10h à 12h

Mercredi 12 septembre 2012

Mercredi 14 novembre 2012

Sur RDV au 04 67 07 04 71
ou cistic@esii.com

Mercredi 17 octobre 2012

Mercredi 12 décembre 2012

Cérémonie de remise de l'insigne de chevalier de l'ordre national du mérite à Catherine Daoud, présidente du CISIC

Catherine Daoud a prononcé un discours retraçant son histoire personnelle face à la surdité. Riche et émouvant, beaucoup de personnes se sont retrouvées dans ce texte ...



Monsieur le Président, Monsieur le Sénateur, Messieurs les Professeurs, Chers amis, Ma très chère famille,

Je suis particulièrement émue, et fière de recevoir cette distinction de vos mains, Monsieur le Sénateur.

Je vous suis très reconnaissante d'avoir proposé ma candidature à l'ordre national du Mérite et je vous remercie pour votre soutien et vos encouragements tout au long de notre aventure associative.

Merci d'avoir permis que cette cérémonie ait lieu ici, dans le salon pourpre du sénat, au sein du Palais du Luxembourg.

Je remercie Monsieur le Président de nous faire l'honneur de sa présence aujourd'hui. Je remercie chaleureusement :

Madame Christine Larcher pour ses encouragements à témoigner alors que je n'étais qu'une toute jeune implantée, Madame Christiane Cléach pour sa présence continue à nos côtés.

Cette distinction dans l'ordre national du Mérite reconnaît et récompense l'engagement quotidien de tous les bénévoles de l'association CISIC.

Je n'ai pas le sentiment d'avoir accompli une grande mission mais, simplement, d'avoir eu la conviction, à un certain moment de ma vie, de devoir témoigner pour l'implant cochléaire. C'est au travers de mon histoire personnelle que l'on peut comprendre la raison de mon engagement pour cette extraordinaire révolution médicale.

Ma famille et mes amis se souviennent de cet été 1991 durant lequel ma vie a basculé. A l'âge de 25 ans, je plonge instantanément dans la surdité et perds totalement le sens de l'équilibre : je ne peux plus ni marcher, ni me tenir debout.

Très rapidement, j'apprends qu'il n'y a rien à faire. Tous les spécialistes consultés me le répètent : je suis condamnée, à très court terme, au silence pour le reste de ma vie. J'ai eu alors, la chance d'être admirablement soutenue par ma mère, par mon mari, ma famille et tous mes amis. Vous vous êtes mobilisés. Vous m'avez aidée, physiquement, à réapprendre à marcher.

Vous m'avez soutenue, moralement, afin que je garde toujours espoir. Vous avez constamment fait d'importants efforts pour maintenir un minimum d'échange, malgré ma surdité qui s'aggravait.

Mais combien de souffrances, combien d'humiliations, d'agacements et de quiproquos car je ne pouvais tout comprendre !! Je ne pouvais plus échanger, tout simplement. Je ne pouvais plus vous suivre dans vos vies. La surdité nous éloigne, malgré nous, de ceux qui nous entourent.

Malgré cela, grâce à vous, j'ai toujours eu le sentiment de garder la tête haute. Je tiens à vous dire aujourd'hui, combien votre soutien a eu un sens lors de ces moments difficiles et combien je vous en suis profondément reconnaissante. Après plus de 8 ans passés à me battre contre la maladie, contre la surdité, j'ai fini par m'adresser, sans aucune conviction, à un centre d'implantation cochléaire.

Ce que je découvre lors de mes premières consultations à l'hôpital Saint-Antoine à Paris, me déconcerte. Vous m'expliquez, professeur Meyer, que des implantés peuvent téléphoner, voir accéder à des postes de commerciaux. Je n'y crois pas un seul instant. Aucun des médecins consultés jusqu'alors ne m'avait donné le moindre espoir de réhabilitation auditive par l'implant cochléaire.

Aucun témoignage de personnes implantées n'existait. Je suis opérée le jeudi 14 octobre 1999 et 5 jours plus tard, j'ai le privilège d'avoir un 1^{er} réglage par le docteur Claude Fugain.

Quelle Surprise ! J'entends ; je vous entend ; je vous comprends, je vous réponds, j'ai la sensation à ce moment précis de me reconnecter au monde, la sensation de basculer instantanément dans le monde des vivants !

Comme chaque implanté, je peux vous le dire aujourd'hui « Vous m'avez sauvé la vie, vous m'avez rendu ma liberté et ma dignité ». Merci

Ma famille et mes amis ici présents, peuvent en témoigner aujourd'hui. J'ai vécu alors une véritable renaissance.

Je me surprends alors à découvrir mes

enfants. C'est comme si jusqu'à présent je ne les avais vu vivre qu'à travers une vitre. Je n'avais encore jamais entendu leurs voix ! J'en avais même perdu tout espoir. Je ne saurais vous dire le bonheur qui m'a été donné le jour où j'ai pu retrouver toute ma famille, vous réentendre, discuter tout simplement, comme avant. Je refais connaissance avec vous, grâce à ces conversations auxquelles je peux, enfin, me joindre. En même temps que je savoure ce plaisir de réentendre, je ressens une immense colère.

Je m'interroge. Si l'implantation cochléaire reproduit aussi bien l'audition, pourquoi personne ne m'en a-t-il jamais informée auparavant ?

Depuis ce jour, je n'ai eu de cesse de témoigner, d'informer, de faire savoir qu'une solution existe pour restaurer l'audition d'une personne sourde, et la sortir ainsi du ghetto du silence absolu, dans lequel elle est maintenue.

Je décide alors de créer une association dédiée à la diffusion de témoignages sur l'implant cochléaire, pour que les sourds en aient enfin connaissance et puissent profiter de cette possibilité, sans perdre de temps dans une vie qui, malheureusement, n'attend pas. Elle permettra également des rencontres pour échanger et partager l'expérience de chacun.

Notre association naît en Septembre 2002. Je n'ai à ce moment là aucune idée de l'envergure que prendra un tel projet mais j'y travaille avec la volonté d'être utile au plus grand nombre. En aucun cas, je n'aurais imaginé, en 2002, faire ce discours devant vous aujourd'hui.

Ce projet n'aurait pu avoir lieu sans les encouragements et le soutien très marqués de toute l'équipe du service ORL de l'hôpital Saint-Antoine à Paris, en particulier ceux du professeur Chouard, ceux du professeur Meyer et ceux du Docteur Claude Fugain sans oublier, bien sur, ceux d'Anne Dominique Fontaine.

Grâce à la confiance qu'ils m'ont accordée, j'ai tenu une permanence au sein du service. J'y ai rencontré les futurs implantés, pour leur faire part de mon expérience et pour les aider au mieux dans leur parcours. Ces nouveaux implantés et parents d'enfants implantés m'ont spontanément rejoints et sont devenus mes premiers co-équipiers. Ce sont eux qui aujourd'hui encore, m'aident tous les jours, à gérer l'association : Françoise, Martine, Joelle, Marie-Pierre, Sophie, Samia, Jean-Jacques et enfin Marc. Ce sont eux qui travaillent à mes côtés bénévolement depuis 10 ans avec rigueur, sérieux mais également, toujours dans la bonne humeur qui nous caractérise si bien

C'est pour moi un grand bonheur de vous voir aussi nombreux aujourd'hui pour nous représenter.

Je n'oublie pas également nos conjoints, entraînés malgré eux dans cette aventure et qui restent nos plus fidèles soutiens.

Je remercie également, les différents centres d'implantations qui très rapidement, nous ont ouvert leurs portes et nous ont fait confiance. Ils ont vite compris l'importance de ce formidable réseau d'entraide.

Je remercie les professionnels qui m'ont fait confiance, dès 2002, et nous ont notamment permis de réaliser les premiers ateliers dédiés aux personnes implantées.

Sur le point de fêter les 10 ans de notre association, mon vœu pour les années à venir, est de lui permettre de continuer son travail de témoignage, d'échange et d'information en nous rassemblant avec pour seul et unique intérêt : l'implant cochléaire.

Sachez, Monsieur le Sénateur, que l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite, que vous me remettez solennellement aujourd'hui, est un formidable moteur. Je suis sûre qu'il apportera à tous les bénévoles de l'association Cisc ainsi qu'à moi-même, encore plus de détermination à poursuivre notre action.

Il me reste à tous vous remercier sincèrement d'avoir bien voulu partager avec moi ces instants de grande émotion.

JOURNÉE DÉCOUVERTE ET ÉCHANGE POUR ALLER PLUS LOIN AVEC L'IMPLANT COCHLÉAIRE.

Dans chaque région et souvent grâce et en présence de l'équipe médicale, des journées se déroulent avec une présentation générale, une démonstration des aides techniques et des essais pour chaque participant selon leurs besoins souhaités ainsi que des ateliers de fabricants. Ces journées sont aussi et toujours des moments d'échanges, ou chacun peut s'exprimer.



GRENOBLE Samedi 4 février 2012

Atelier cochléar à Grenoble lors d'une journée d'informations



CAEN Samedi 17 mars 2012

Un participant écoute de la musique avec son mp3, à l'aide d'une boucle magnétique. Effets surprenants garantis!



BORDEAUX Samedi 24 mars 2012

Repas convivial à Bordeaux où les gens aiment toujours échanger.



TOULOUSE Samedi 31 mars 2012

Cette petite fille écoute Catherine lui parler au travers du système FM Smarlink dans de bonnes conditions d'écoute. Elle découvre un système qui lui permet d'entendre dans le bruit et éloigné de la personne qui lui parle.



ST ETIENNE Samedi 9 juin 2012

Ces quatre personnes implantées se trouvent dans le champ magnétique de la boucle à induction « FIELD » qui va leur permettre en se positionnant sur la touche T de leur processeur d'entendre dans des conditions optimales de confort, le dvd de l'ordinateur.



ST ETIENNE Samedi 9 juin 2012

Françoise explique et montre l'importance de bien positionner le combiné du téléphone sur les micros de son processeur.

DÉPISTAGE PRÉCOCE DE LA SURDITÉ À LA NAISSANCE



TOUS LES BÉBÉS VONT ÊTRE DÉPISTÉS !

D'ici 2 ans tous les bébés Français seront dépistés à la maternité, selon un arrêté du 3 mai, publié dans le journal officiel. Ce texte, signé in extremis par Xavier Bertrand ex- ministre de la santé, vise à diagnostiquer le plus tôt possible les surdités congénitales profondes, sévères ou moyennes.

Enfin, ce repérage dans les premières semaines va permettre une bien meilleure prise en charge de tous ces enfants laissés aujourd'hui dans le monde du silence sans que leur entourage le sache.

Le texte n'a jamais vu le jour en raison de son blocage au Sénat, et le diagnostic de ces surdités intervient trop tard en France : 18 mois pour les surdités profondes, jusqu'à 3 ou 4 ans pour les surdités moyennes....ce temps est perdu pour l'enfant qui risque de rater l'acquisition du langage, faute de stimulation.

En France, le diagnostic de surdité concerne 800 enfants chaque année.

COMMENT SE DÉROULE CE DÉPISTAGE ?

Facultatif, ce dépistage se déroule en deux temps : Un test indolore est réalisé à la maternité et en cas de doute (1 à 2% des cas), des examens plus poussés interviennent avant le troisième mois.

Lorsque le diagnostic de surdité est posé (1 fois sur 10), une prise en charge globale pourra se mettre en place rapidement. Les parents ont alors le temps de se renseigner sur les différentes pistes thérapeutiques.

ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Dans 90% des cas les deux parents entendent. Un accompagnement psychologique ainsi que des conseils pour bien communiquer avec leur bébé leur sera proposé.

AUJOURD' HUI SEULS 25% DES NOURRISSONS BÉNÉFICIENT DU DÉPISTAGE PRÉCOCE

Les associations de malentendants s'élèvent de leur côté contre ce dépistage puisque ils ne considèrent pas la surdité comme une maladie relevant d'un problème de santé publique... Pourtant Madame Nora Berra, ex-secrétaire d'état chargée de la santé, souligne que cet arrêté « répare une inégalité entre enfants dans l'accès aux soins ».

Un comité de pilotage, réunissant des parlementaires, des médecins, des parents et des représentants d'associations sera chargé de suivre la généralisation du dépistage précoce de la surdité dans les mois à venir.

La France rejoint ainsi d'autres grands pays industrialisés, comme les Etats-Unis, l'Angleterre ou l'Autriche qui pratiquent ce dépistage systématiquement.



QUEL TÉLÉPHONE FIXE CHOISIR ?

TÉLÉPHONER AVEC UN IMPLANT COCHLÉAIRE

- Il est préférable d'utiliser un téléphone filaire de bonne qualité dont le combiné est relié à sa base par un fil.
- De nombreux téléphones sans fil pour ligne fixe, génèrent des interférences lorsqu'on approche leur combiné du processeur, et leur qualité sonore est parfois inférieure à celle d'un téléphone à combiné filaire. La qualité sonore des téléphones sans fil DECT modernes se rapprochent de plus en plus de celle des téléphones à combinés filaires, en particulier les modèles Siemens qui semblent générer moins d'interférences que les autres. D'autre part les processeurs d'implants récents tels que le CP810 de Cochlear sont devenus quasiment insensibles aux interférences.
- Le choix d'un téléphone dont l'écouteur a des fuites magnétiques permet d'utiliser le capteur de boucle magnétique du processeur d'implant pour améliorer la qualité du son perçu, tout spécialement si l'environnement est bruyant. C'est souvent le cas des téléphones filaires anciens.
- La disponibilité sur le téléphone d'un mode écoute «main-libre» ou amplifiée améliore beaucoup la compréhension en cas de difficultés. Même si ces fonctions existent sur de très nombreux téléphones, il existe des modèles spécialement conçus pour les personnes malentendantes, qui combinent écoute amplifiée de très bonne qualité et possibilité de couplage magnétique.
- La présentation du numéro permet de savoir qui appelle avant de décrocher : ce qui peut rassurer et limiter l'appréhension qui empêche parfois de décrocher !

Téléphone filaire "Relation"

Ce téléphone a été testé par plusieurs implantés qui l'ont adopté. Il est puissant, amplifié et intègre une bobine d'induction permettant de l'utiliser avec les processeurs équipés du capteur magnétique adéquat («position T»). Une fois le téléphone choisi, il faut s'entraîner à bien positionner son écouteur sur le micro du processeur de l'implant, qui est la plupart du temps situé bien au dessus du conduit auditif.

Ce n'est pas naturel pour tout le monde, car on est en général habitué à centrer l'écouteur sur le conduit de l'oreille. Or le micro du processeur est en général assez éloigné du conduit auditif : particulièrement si l'écouteur du téléphone est petit, son placement à seulement quelques cm du micro peut atténuer le son perçu au point de rendre la parole de l'interlocuteur complètement inaudible.



http://www.centre-audition.com/catalog/product_info.php?cPath=6_29&products_id=195

Casque sans fil pour téléphone

Pour les porteurs d'implant cochléaire gros utilisateurs de téléphone fixe, certains casques téléphoniques sans fil professionnels peuvent être très confortables à utiliser. C'est par exemple le cas du modèle Plantronics CS540 qui produit un son de qualité parfaite, et dont l'écouteur rembourré de mousse peut être maintenu très facilement sur le microphone du processeur lorsqu'on le configure en serre-tête.



Une description détaillée et le manuel utilisateur de ce produit est disponible en anglais sur ce site : <http://www.cs540.net>

Téléphone filaire "Amplicom PowerTel 58"

Téléphones amplifiés Amplicom +35dB avec sonnerie +90db!

Téléphones amplifiés de très haute qualité et comportant le plus de fonctionnalités parmi les téléphones actuellement sur le marché!

Pour qui?

Ces téléphones amplifiés sans-fil conviennent pour de nombreuses personnes:

- Malentendants portant une ou des aides auditives
- Malentendants sans aides auditives
- Personnes à dextérité réduite



www.audilo.com

Caractéristiques:

- Haut-parleur pour fonction mains libres
- Affichage du numéro de l'appelant (CLIP*) avec mémorisation des 30 derniers numéros d'appel reçu
- Répertoire jusqu'à 200 noms et numéros
- Affichage en 5 langues (français, allemand, anglais, italien et espagnol)
- Fonction alarme / réveil
- Grand afficheur numérique avec rétro éclairage (3 lignes)
- Répondeur automatique intégré, durée d'enregistrement de 11 minutes d'enregistrement environ, instructions vocales du répondeur en français, anglais et allemand
- Compatible avec les appareils auditifs
- 3 Profils d'utilisation (volume, tonalité)
- Volume réglable et extra puissant pour la fonction mains libres
- Prise pour casque (optionnel)
- Prise pour alarme par vibreur (optionnel)

ADVANCED BIONICS SARL

76 rue de Battenheim - 68170 RIXHEIM - France

Tel : (+33) (0)3 89 65 98 00 • Fax : (+33) (0)3 89 65 50 05

E-mail : info@bionicear-europe.com • www.bionicear-europe.com

Prêt Vacances AB, pour profiter de ses vacances en toute tranquillité

Vous êtes très certainement en pleine préparation de vos vacances d'été. Pour vous permettre de profiter de vos vacances en toute tranquillité, AB a mis en place **un système de prêt de processeur programmé pendant la durée de vos congés** (durée d'un mois renouvelable). Pour la somme de 50 €, AB vous prête un processeur programmé ainsi qu'une antenne.

Soit vous n'avez pas à utiliser ce matériel pendant vos congés, il vous suffira de nous le renvoyer avec l'enveloppe préaffranchie jointe au matériel de prêt. Si vous avez à utiliser le matériel, nous verrons ensemble si c'est un cas de garantie ou s'il vous faudra acheter la pièce utilisée.

Merci de nous contacter quelques semaines avant le début de vos congés pour nous permettre de vous envoyer votre contrat de prêt et votre matériel.

Bien qu'essentiellement prévue pour la période estivale, cette offre de prêt vacances peut être demandée toute l'année.

Pour tous renseignements sur cette offre de prêt, ainsi que pour toutes questions concernant l'utilisation, l'entretien, la connectique ou cas de panne, merci de contacter AB en Ligne :

N° Vert : **0800 926 900**

(du lundi au vendredi de 9h à 12h)

Email : questionutilisateur@abionics.fr

AB en Ligne

Pour toutes urgences (en dehors des heures d'ouvertures du N° vert) et pour vos commandes, merci de contacter le **03 89 65 98 00** (du lundi au vendredi de 9h à 17h).

VIBRANT MED-EL HEARING TECHNOLOGY

400 avenue Roumanille - BP 309 - 06906 Sophia-Antipolis Cedex

Tél. : 04 93 00 11 24 • Fax : 04 93 00 11 25

Email : office@fr.medel.com • www.medel.com • www.vibrant-medel.com

Une nouvelle version « XS » du processeur OPUS2 : encore plus petit !



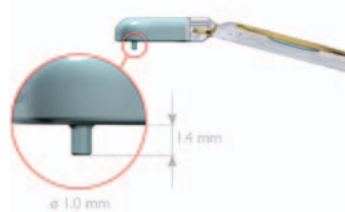
Le processeur OPUS2 en version « XS » (Extra Small) offre une nouvelle solution d'alimentation à 2 piles (au lieu de 3 jusqu'à présent) pour une réduction de taille (-15% avec 49 mm de longueur) et de poids (-25% avec 9,4 g).

Associée à la nouvelle antenne D, l'autonomie n'en demeure pas moins excellente : jusqu'à 60h (4 jours), tout en assurant l'accès aux stratégies de codages rapides FS4 ou FS4p. Cette nouvelle solution « XS » (Extra Small) sera parfaitement adaptée tant aux petites oreilles des jeunes enfants qu'aux adultes soucieux de confort et de discrétion.

L'implant CONCERTO et CONCERTO PIN ainsi que le nouvel Audio Processeur OPUS2 sont maintenant disponibles et enregistrés à l'AP-HP (hôpitaux de Paris)



Les nouveaux modèles d'implants cochléaires CONCERTO et CONCERTO PIN de MED-EL sont inscrits sur la liste LPPR et seront progressivement disponibles dans les centres d'implantation cochléaire Français. Ultra fin et plus résistant, le CONCERTO/CONCERTO PIN est parfaitement adapté à l'implantation des jeunes enfants avec un boîtier 25% plus fin que son prédécesseur le Sonata ; désormais un poids de 7.6g. Le boîtier a également été renforcé aux chocs (250%) et la sortie du porte-électrodes a été renforcée (voir à droite ci-dessous).



MED-EL

VIBRANT MED-EL Hearing Technology

400 av Roumanille - BP 309 -

F-06906 Sophia-Antipolis Cedex

Tel : **+33 (0)4 93 00 11 24** - Fax : **+33 (0)4 93 00 11 25**

Email : office@fr.medel.com - www.medel.com

COCHLEAR FRANCE

Cochlear France SAS, route de l'Orme aux Merisiers, ZI les Algorithmes - Bat Homère, 91190 Saint Aubin
Tél : 33 811 111 993 - Toujours plus d'informations sur notre site internet : www.cochlear.fr

La boutique en ligne



Si vous décidez de commander vos piles, pièces de rechange et autres accessoires sur le site internet de Cochlear, les frais de livraison sont gratuits en mode standard.

Pack Vacances Nucleus CP810

Que ce soit en déplacement professionnel ou pour vos loisirs, vous n'aurez plus aucune inquiétude quant à un éventuel dysfonctionnement de votre processeur CP810 grâce au nouveau Pack Vacances.

Vous avez la possibilité de choisir parmi 3 options :

- **Couverture Ponctuelle : 60 € / semaine** en cas de panne, livraison d'un appareil

programmé sur demande dans les 2 jours (délai en fonction du lieu de livraison).

- **Couverture Annuelle : 3 € / semaine** soit un règlement annuel de 156 € / an : en cas de panne, livraison d'un appareil programmé sur demande dans les 2 jours (délai en fonction du lieu de livraison).

- **Couverture Prêt Anticipé : 99 € / semaine** livraison d'un appareil programmé 2 jours avant la date de votre départ.



L'offre est valable pour vos voyages en Europe, en Amérique du Nord et en Australie. Pour cela, il suffit de renvoyer le formulaire disponible sur le site www.cochlear.com rubrique «Téléchargement» complété et accompagné du fichier informatique de vos derniers réglages au moins 15 jours avant la date de votre départ.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au **05 34 63 85 83 /23**

Bourse d'étude Graëme Clark

La Bourse Cochlear Graeme Clark, dont le nom est inspiré du célèbre professeur australien à l'origine du développement du premier implant cochléaire, est une aide financière qui récompense un étudiant français implanté Nucleus, débutant son année en 3ème cycle. Elle s'élève à 4 000 € et le lauréat est élu par un jury de professionnels, après étude des candidatures et délibération. Le dépôt des dossiers pour la bourse 2012 est ouvert jusqu'au 15 juillet 2012.

Le dossier de participation est téléchargeable sur le site www.cochlear.fr rubrique Cochlear & Vous



NEURELEC

2720 ch. Saint Bernard – 06 224 Vallauris – France

tél. : +33 (0)4 93 95 18 18 • Fax : +33 (0)4 93 95 38 01 • Email : contact@neurelec.com • www.neurelec.com

Numéro Gratuit : 0 805 119 118 (depuis un poste fixe ou un mobile en France Métropolitaine)



Neurelec Nouveau site internet



Plus clair, plus direct, cette nouvelle version vous offre une nouvelle navigation et de nouveaux outils. Candidats, patients ou professionnels, accèdent en un clic à des informations aussi bien théoriques que pratiques : vidéos, animations, conseils et recommandations utiles...

Pour plus de réactivité au niveau de notre service client, les patients neurelec peuvent dès à présent faire leurs demandes de SAV en ligne et accéder à de nombreuses rubriques d'assistance et conseil. Une section réhabilitation est également mise à disposition. Vous pourrez télécharger des supports d'aide à la réhabilitation pour un entraînement quotidien au monde sonore.

Nous vous souhaitons une bonne navigation sur notre site et espérons qu'il réponde à vos besoins.

www.neurelec.com

Tarif préférentiel de piles et d'aides techniques

Les adhérents CISIC bénéficient de 10 % de réduction sur tous les produits (Piles et aides techniques) en vente sur les sites (contactez-nous sur piles@cisic.fr pour obtenir le code coupon de réduction valable pour nos adhérents)

Audilo
www.audilo.com
8, Passage des 2 Sœurs Paris, 75009
Tél 01 40 82 90 78
Heures d'ouverture:
Lundi au Vendredi de 10h00 à 18h00

Centre Audition
www.centre-audition.com
Tél 04 66 21 34 11

Assurance

Les assurances Allianz proposent 4 variantes de contrat

- **Option 1 (192 euros/an)** : assurance de l'appareillage externe de l'implant cochléaire uniquement (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- **Option 2 (240 euros/an)** : assurance appareillage externe + implant interne (implantation unilatérale, un seul coté implanté)
- **Option 3 (348 euros/an)** : assurance de l'appareillage externe des deux implants cochléaires uniquement (implantation bilatérale, deux cotés implantés)
- **Option 4 (396 euros/an)** : assurance appareillage externe + implant interne (implantation bilatérale, deux cotés implantés).

Vous pouvez assurer vos aides techniques, système FM ou boucle à induction par le même contrat sans augmentation de tarif à condition que la facture de ces accessoires soit adressée à M. Maixant.

Attention : en cas de dommage de votre matériel, il faut adresser votre déclaration de sinistre au cabinet Allianz de M. Maixant dans les cinq jours qui suivent la date de l'accident.

Contact : Cabinet Allianz – Jean-Luc Maixant
28 rue de Liège 64000 Pau – Tél. : 05 59 27 81 30

BUREAU CISIC

TRÉSORERIE : Joëlle Fournil, Trésorière CISIC, 398 avenue Victor Hugo, 77190 Dammarie-les-Lys, Tél. : 01 64 79 05 44, Mail : tresorerie@cisic.fr

SECRÉTARIAT : Martine Ottavi, Secrétaire CISIC, 262 rue Lecourbe, 75015 Paris, Tél. : 06 17 39 54 71, Mail : secretariat@cisic.fr

SERVICE INTERNET : Le CISIC diffuse par e-mail à ses adhérents environ une fois par mois une lettre d'information. Pour la recevoir, vous devez nous avoir transmis lors de votre adhésion ou ultérieurement, une adresse mail valide. N'oubliez pas de nous prévenir si votre adresse e-mail change.

Marc Le Roy, webmaster CISIC, asso@cisic.fr

Publication du Centre d'information sur la surdité et l'implant Cochléaire (CISIC). Association loi 1901 n° 0913012932. Tél. : 06 17 39 54 71
E-mail : info@cisic.fr • www.cisic.fr

Directrice de la publication : **Françoise Ernie**, Réalisation : Axiome

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A l'occasion de la tenue de notre 10ème Assemblée Générale, une journée d'informations en présence des différents acteurs du monde de l'implant cochléaire se déroulera **le samedi 13 Octobre 2012 à partir de 9h30, à la FIAP JEAN MONNET - 30 rue Cabanis - 75014 Paris.**

Après notre Assemblée Générale, nous vous proposons des tables rondes autour des thèmes sur l'utilisation du téléphone et sur l'écoute de la musique avec un implant cochléaire. Différentes interventions d'orthophonistes et de témoignages de personnes implantées viendront présenter leurs expériences. Nous aurons notamment les présentations de Marion De Bergh sur le thème « **Comment téléphoner avec un implant cochléaire ?** » et d'Emilie Ernts sur le thème « **Rééducation orthophonique et musique** ».

Les représentants des différentes marques d'implant cochléaire, vous proposeront en début d'après-midi des ateliers afin de mieux vous faire découvrir les différentes possibilités de votre implant. Audilo sera aussi présent pour essayer et acheter différentes aides techniques à un tarif préférentiel.

Salle Adrienne	Salle Lichenne	Salle Budapest	Salle Stockholm	Salle Berlin	Amphithéâtre Bruxelles
Model	Cochlear	Advanced Bionics	Audilo	Neurotec	Conférences
11h30 13h 12h 14h 15h					AG CISIC Tables rondes autour des thèmes : sur l'utilisation du téléphone et sur l'écoute de la musique avec un implant cochléaire.
Examen libre au sein des ateliers de l'AG					
Atelier Model	Atelier Cochlear	Atelier Advanced Bionics	Atelier et vote de piles à d'audilo	Atelier Neurotec	

Convocation Assemblée Générale 2012

Vous êtes conviés à participer à la 10ème Assemblée Générale 2012 de l'Association CISIC qui aura lieu **le Samedi 13 Octobre 2012 à 9 h 30 à la FIAP JEAN MONNET Amphithéâtre Bruxelles, 30 rue Cabanis 75014 Paris.**

A l'ordre du jour :

- rapport moral présenté par la présidente,
- rapport financier présenté par la trésorière,
- élection du Conseil d'Administration.

Si vous ne pouvez être présent, vous pouvez vous faire représenter en utilisant le pouvoir joint en bas de cette page.

Votre présence sera un témoignage de confiance à l'équipe de bénévoles qui gère l'association et un gage d'intérêt envers notre action d'information sur l'implant cochléaire.

Catherine Daoud Présidente CISIC



POUVOIR

à retourner : Association CISIC 41 rue Henri Barbusse 75 005 PARIS

Je soussigné(e) :membre

de l'Association CISIC, donne pouvoir par la présente à

.....aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale de ladite association qui aura lieu le 13 Octobre 2012 à Paris, et en conséquence d'assister à cette Assemblée en mon nom, prendre part à toutes les discussions et délibérations, émettre tous avis et tous votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour.

Le :

« Bon pour pouvoir »
(Mention manuscrite)

Signature